

<http://gec.venissieux.org/Projet-de-troisieme-Plan-de-Protection-de-l-Atmosphere-PPA-de-l-agglomeration>



Projet de troisième Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise. Avis du Conseil



- Interventions -
Date de mise en ligne : jeudi 3 février 2022

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le Maire, Mesdames, Messieurs les élus,

Dans la continuité du rapport précédent sur la thématique du développement durable concernant la ZFE, le Plan de Protection de l'Atmosphère qui vise à ramener les concentrations en polluants à un niveau inférieur aux valeurs limites a été mis en place afin de garantir le droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Les enjeux de santé publique invitent les acteurs du PPA3 à se montrer ambitieux, en visant non plus seulement le respect des seuils réglementaires (quasiment tous atteints sauf au niveau de quelques localisations spécifiques), mais vers les seuils recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus faibles et plus bénéfiques pour notre santé.

Les actions des PPA traitent prioritairement la pollution de fond ; la gestion des épisodes de pollution fait quant à elle l'objet d'une de procédures spécifiques. Néanmoins, les actions visant à diminuer la pollution de fond auront nécessairement un effet bénéfique sur les pics de pollution, en diminuant leur fréquence et leur intensité comme nous venons d'en subir un ces dernières semaines.

L'autre décision importante est l'élargissement géographique de ce plan. Nous savons tous en effet que les pollutions de l'air se déplacent avec les masses d'air en fonction du vent, et que des pollutions nées en zone urbaine se retrouvent au loin comme l'ozone au-dessus du Vercors par exemple, qui peut provenir des réactions chimiques à partir des oxydes d'azote émis par la circulation dans l'agglomération lyonnaise.

Ou encore l'impact de émissions de la torchère de Feyzin qui ne retombent que très peu à proximité mais sont emportées par les vents dominants, à l'Est donc.

C'est ce qu'a montré le pic de pollution de poussières en plein confinement en mars 2020 alors que la circulation était pratiquement nulle dans l'agglomération.

C'est aussi ce que disent les contributions des communes de l'Est Lyonnais traversées par les autoroutes et qui constatent leur impact sur la qualité de l'air qui ne peut trouver de réponses locales.

Nous sommes donc très favorables à l'extension géographique de ce PPA, et nous pensons d'ailleurs qu'il devrait s'articuler avec les autres PPA régionaux, dont bien sûr celui de Grenoble, dans une approche nationale.

Certes les TCL mettent en place le Tick'air lors des pics de pollution par exemple, mais chacun a aussi son rôle à jouer en privilégiant les transports en mode doux lors de déplacements intramuros, et les gestes du quotidien qui permettrait de ne pas amplifier les phénomènes de pollution (couper le moteur de son véhicule à l'arrêt, limiter l'utilisation de la climatisation...).

Mais nous sommes bien d'accord que même si certaines causes sont d'origine naturelle comme les éruptions volcaniques ou les feux de forêts, la plus grande part de cette pollution provient de l'activité anthropique : les industries, le trafic routier ou l'utilisation des produits phytopharmaceutique.

Vénissieux est bien sûr prête à s'engager dans la mise en place de la phase 3 du PPA afin d'atteindre les meilleurs objectifs d'ici 2027 mais souhaiterait avoir un éclaircissement car rien dans ce PPA ne nous dit comment sont financées les actions diverses et parfois complexes qui sont proposées. C'est bien sûr le cas de l'impact des

transports et notamment du fret routier, dont tout le monde dit qu'il faut le transférer sur le fret ferroviaire, mais dont personne ne dit comment il faut financer le contournement autoroutier de l'agglomération lyonnaise, le CEFAL. Personne ne dit non plus comment assurer la desserte ferroviaire des zones industrielles nombreuses dans le sud-est de l'agglomération, ni comment retrouver une offre de transport de marchandises efficace pour les entreprises et quel bilan tirer de la privatisation de la SNCF qui date pour les marchandises de plus de 20 ans. Son résultat a été un report modal sur le fret routier.

Vénissieux souhaite s'inscrire dans la dynamique d'une ville humaine, écologique, solidaire et citoyenne.